

# Structuration des politiques publiques en faveur des langues régionales

## La Martinique

*Contribution de Yvon BISSOL,  
Président du CCEE de la Martinique,*

### LA MARTINIQUE, UN STATUT INACHEVE, MAIS UN CCEE NECESSAIRE

La Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement (CCEE) est une institution publique propre à l'Outre-Mer. La prise en compte de la langue et de la culture créoles à la Martinique et plus largement dans toutes les aires créolophones ne peut procéder que d'un projet d'aménagement culturel.

Or, toute réflexion tendant à l'élaboration d'un quelconque projet d'aménagement culturel dans notre région doit prendre en compte la problématique de l'**appropriation** de notre identité dans sa dimension historique et géographique. Rappelez vous que nous sommes des **régions monodépartementales** ce qui constitue en France une exception.

Une partie non négligeable de la population verrait d'un très bon œil l'émergence d'une **Collectivité unique** gouvernée par une **Assemblée unique** en lieu et place des Conseil Général et Régional actuels. Cette superposition des deux assemblées ne favorise pas la lisibilité en termes de compétences, en particulier dans le domaine de l'éducation.

En ce qui concerne le **Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement**, deuxième conseil consultatif que le législateur a jugé bon d'inclure aux Régions des DOM à côté du **Conseil Economique et Social Régional**, plus connu en France hexagonale, nous y représentons ceux que l'on a coutume de dénommer les représentants de la société civile. Nous avons entre autres tâches à proposer des orientations aux élus du Conseil Régional comme à ceux du Conseil Général dans nos domaines de compétences.

Le CCEE de la Région Martinique, depuis 1997, a rejoint l'Association des Rencontres des Langues et Cultures Régionales, menant avec les autres régions une série de réflexions, initiant des actions pour la prise en compte du créole, langue et culture propres à notre pays.

### STRUCTURATION DES POLITIQUES PUBLIQUES :

A ce jour, il n'existe à la Martinique aucun document cadre relatif au créole. La quasi inexistence d'une structuration institutionnelle en matière de langue et culture créoles fait que les associations de défense du patrimoine culturel et de la langue créole sont très actives.

Les politiques publiques, elles, en sont encore aux balbutiements. Néanmoins, le créole est utilisé sur bon nombre de supports, notamment publicitaires. Aussi bien les institutions politiques locales que l'Etat s'en servent dans le cadre d'actions

ponctuelles afin de faire passer des messages forts. C'est le cas dans le cadre des campagnes de sécurité routière, de santé publique, dans les actions de promotion de la formation des jeunes (cf annexes), etc.....

L'Académie de la Martinique manifeste très inégalement sa détermination quant à l'introduction du créole dans le système éducatif. Cela tient à la personnalité des recteurs qui se sont succédés. Il n'empêche que nous en sommes à une option (LCR) créole proposée en collège, en lycée et donc au BAC.

C'est pourtant dans le domaine de l'**enseignement** que nous avons pu observer les avancées les plus rapides. En effet, après des décennies de petits pas, de petites conquêtes arrachées à force d'énergie et de militantisme, nous avons eu en 2003/2004 une première cohorte de professeurs capésiens en poste, (il s'agit de CAPES bivalents).

Rappelons que nous avons déjà, depuis quelques années, deux conseillers pédagogiques en LCR pour le premier degré, une option créole au Bac, proposée dans l'un des 20 lycées de l'île, ainsi qu'une option au concours du professorat des écoles, la préparation étant assurée à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de notre Académie. En effet, un module de LCR créole est inclus dans le programme de formation initiale à l'IUFM.

Une des préoccupations doit être d'assurer plus harmonieusement une articulation pour les élèves qui s'investissent très tôt dans l'apprentissage de la LCR, afin qu'ils ne souffrent pas des ruptures auxquelles ils doivent faire face en passant du primaire au secondaire, d'un cycle à un autre. A la rentrée 2007 / 2008, une très importante mission LCR pour le premier degré a été confiée à une Inspectrice d'Education Nationale de la circonscription du nord de l'île.

Dans ce même ordre d'idée, la DRAC a lancé un appel à candidature pour le recrutement en détachement d'un Professeur des Ecoles habilité à l'enseignement de la LCR.

Quelques municipalités initient des actions. Timidement, mais avec assurance, l'environnement, la préoccupation écologique s'imposent comme champ culturel à prendre en compte. Des institutions, le **Parc Naturel Régional** avec les « Rubans Bleus », des Collectivités locales, « Prix de la Créolité » de la municipalité de **Sainte-Anne** dans le sud de l'île, « Marin Village », Festival annuel de la municipalité du **Marin** dans le sud également, organisation de cours de créole à la bibliothèque municipale dans la commune de **Sainte-Luce**, « Convergences » de la **CCNM** (la Communauté des Communes du Nord de la Martinique), sont autant d'actions menées çà et là, prenant largement la mesure de la culture créole à promouvoir, voire même à préserver. Cette année 2007, par exemple, dans le cadre de la semaine internationale du créole, la ville de **Trinité**, sous préfecture du nord Atlantique, s'est remarquablement impliquée dans un programme qu'elle a dénommé "Rabouraj".

Depuis trois décennies, le **GEREC-F (Groupe d'Etudes et de Recherche en Espace Créolophone et Francophone)**, organisme universitaire, a conçu un dispositif de valorisation de la langue. A titre d'exemples, la conception de la licence en linguistique appliquée au créole, l'édition d'ouvrages de didactique, de grammaire, la mise en chantier d'un grand projet de réalisation d'un dictionnaire des créoles des petites Antilles et de la Guyane.

Le ministère de l'Éducation verse une dotation de 42 000 euro par an sur 4 ans au CRILLASH (Centre de Recherche Interdisciplinaire en Langues, Lettres, Arts et Sciences Humaines) qui regroupe 3 organismes en art et sciences humaines, dont le GEREK. Par ailleurs, le GEREK dispose d'une dotation annuelle de 4 000 à 5 000 euro de l'UAG pour mener à bien ses travaux.

### UN TISSU ASSOCIATIF TRES ENGAGE :

Plusieurs associations, à l'image de l'AM4, de Bannzil kréyol et d'autres encore se sont engagées dans une démarche de défense du patrimoine immatériel et obtiennent des subventions des collectivités et notamment du Conseil régional pour la réalisation de leurs actions, dont le montant fluctue malheureusement à chaque réalisation rendant ainsi parfois difficile l'évolution des choses d'une année sur l'autre. Cette situation entraîne la disparition de quelques associations. D'autres structures, des entreprises telles les éditions Lafontaine (Jeanine OZIER-LAFONTAINE), proposent à l'attention des enfants des ouvrages, contes locaux en créole, français et anglais. Citons pêle mêle des actions d'associations que nous avons eu l'occasion de vous présenter lors de nos précédentes Rencontres :

➤ **Bannzil Kréyôl**, [Pri Soni Ripè , Dikté Kréyôl, édition d'ouvrages en créole, semaine internationale du créole précédant le 28 octobre de chaque année]. (cf annexe).

➤ **Bannzil Kréyôl Atè Léwôp** : en métropole, [Sanblaj lantou kréyôl, Kalbas Lô].

➤ **L'AM4** (Asosyasyon Mi Mès Manmay Matnik) : [défense du patrimoine culturel, en particulier la danse « Belè »].

➤ **Le GEREK-F** (Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone) : [élaboration d'un arsenal permettant de disposer d'instruments fiables en vue d'un aménagement du corpus, publication d'ouvrages à destination des candidats au CAPES de Créole...]

➤ **Le SERMAC** (Service Municipal d'Action Culturelle de la ville de Fort-de-France) [ateliers pour promouvoir la culture locale (danse, théâtre, peinture, sculpture, poterie...) "Festival Culturel" annuel]

#### ➤ **Les médias :**

L'ouverture du Paysage Audiovisuel Martiniquais aux "radios-libres" a vu une floraison de fréquences qui ont offert aux auditeurs la possibilité de se familiariser à des émissions en créole traitant de sujet autrement plus sérieux que les quelques variétés et "blag bô kay" auxquels ils avaient été habitués.

● **RLDM** Radyo Lévè Doubout Matnik dans le sud de l'île (Rivière-Pilote, du parti politique indépendantiste "le MIM")

● **Radyo APAL** Radyo Asé Pléré Annou Lité (du parti indépendantiste "CNCP").

● **ATV** Antilles Télévision offre des programmes quotidiens en créole, émissions de proximité surtout.

●**RFO**-Nous pouvons signaler que depuis quelques temps le service public de l'audiovisuel, « **Radio Martinique** » propose aux auditeurs une initiation au créole dans une émission quotidienne « Tout lanng sé lanng », mais on peut s'interroger sur la profondeur de l'engagement quand on sait qu'il a fallu récemment une pétition des habitués de l'émission pour obtenir qu'elle soit programmée à une heure d'écoute acceptable. (cf pétition)

Il existe certainement beaucoup d'autres groupes de plus ou moins grande importance numérique dont les actions sont sans doute orientées dans la même direction que ceux que nous avons mentionnés, mais il est clair que nous ne saurions prétendre en faire un recensement exhaustif.

### QUELLE PERSPECTIVE ?

Nous avons du mal à faire émerger un organe fédérateur qui mettrait en synergie toutes ces initiatives et bien d'autres encore.

**Le CCEE, Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement de la Région Martinique**, que nous représentons ici, membre de l'Association des Rencontres, verrait avec bonheur naître un **Institut Martiniquais du Créole**, ou un **Observatoire de la langue et de la culture créole martiniquaises**, dont la tâche serait de coordonner les nombreuses actions que lancent les structures institutionnelles ou associatives volontaires.

Après des préconisations réitérées du CCEE, le Conseil Régional s'est déterminé pour envisager la création d'un **Office Régional du Bilinguisme**. Cet office en convention avec l'échelon universitaire ( dans sa dimension d'enseignement et de recherche) aurait un certain nombre de missions dont celles de couvrir les questions afférentes à l'introduction du créole dans la pédagogie scolaire, dans le champ des médias de masse, la promotion de l'écrit créole, la facilitation de la rencontre de la langue créole avec les œuvres les plus diverses de la littérature universelle par le truchement de la traduction, l'observation des pratiques langagières, la promotion de la parole et de l'expression créole etc.

Il ne faudrait surtout pas ignorer le phénomène de mobilité extrême que vivent nos populations. Ceci doit nous pousser à imaginer dans cette perspective une manière de "pont" entre nos compatriotes restés au pays et ceux de la diaspora ; car là aussi se révèle une velléité très marquée de garder contact avec la langue et la culture de "chez nous", **bagay péyi -a**.

Enfin, même si la demande sociale ne s'exprime pas de façon évidente, nous devons tout faire pour que l'Etat favorise l'offre en la matière. C'est en ce sens que nous estimons intéressantes les expérimentations que permet la décentralisation. Pourquoi les collectivités locales de nos régions n'en profiteraient-elles pas pour tenter de mettre en adéquation leurs déclarations d'intention favorables à la promotion des langues et cultures régionales et les actions qui leur seraient enfin rendues plus faciles d'accès ?

Si pendant longtemps il était fait un facheux amalgame entre la revendication identitaire et le prosélytisme indépendantiste, il est heureux de constater qu'aujourd'hui, ceux qui réussissent à faire la part des choses sont de plus en plus nombreux.

**POU BOUT = (En conclusion)**

Nous sommes prêts plus que jamais à poursuivre nos actions au sein de l'Association des Rencontres. Nous y partageons nos richesses. C'est le chemin qui nous mènera peu à peu vers l'objectif : faire que chacun dans nos pays soit libre de vivre pleinement sa langue et sa culture comme bon lui semble sans qu'il n'ait à s'affronter à des barrières aussi ridicules qu'incompréhensibles.

Notre lutte n'a rien d'égoïcentrique, car nous continuons de croire que les terreux que nous sommes sont capables de profiter de ce que les uns et les autres ont de meilleur en eux.

**« Sé yonn a lô, yonn épi lô »  
« An lanmen ka lavé lô, dé lanmen ka lavé an fidji »**

**(C'est la solidarité des uns vis à vis des autres qui importe)**

**Documents de référence disponibles au CCEE Martinique,**

- 1 - LAPRANTISAJ MATINIK
- 2 - RABOURAJ
- 3 - 11<sup>ème</sup> WORLD CREOLE MUSIC : FA MAG 20.10.07
- 4 - ALABORDAJ : FA MAG 20.10.07
- 5 - BAGAY AN TAN LONTAN : FA 20.10.07
- 6 - COURS CREOLE SAINTE LUCE : FA 03.10.07
- 7 - CREOLE D'OU VIENS-TU : FA 03.07.07
- 8 - EDITIONS JALA : FA 18.10.07
- 9 - JEU D'ANTAN : FA 26.10.07
- 10- LERITAJ GRAN MOUN : FA 22.10.07
- 11- PROBLEMATIQUE CREOLE : L'INFO02.10.07
- 12- MAS Daniel BOUKMAN : FA 26.10.07
- 13- Raphael CONFIAANT A RABOURAJ : FA 22.10.07
- 14- RABOURAJ 2007 : FA 18.10.07
- 15- VIDE CYRIL : ANTILLA 03.01.07